

**Guide de participation  
aux Olympiades québécoises de la FPT**



COMPÉTENCES  
QUÉBEC

**à l'intention  
des centres de formation professionnelle**

**2010**

## **Table des matières**

INTRODUCTION .....	3
1- Réservation des postes de travail.....	4
2- Inscription.....	5
3- Organisation du concours provincial.....	6
4- Liste des disciplines en compétition sur le site.....	7
5- Le déroulement général de l'événement.....	7
6- Les compétitions hors site .....	7

## **Introduction**

Ce guide expose la démarche à suivre pour qu'un centre de formation inscrive une candidate ou un candidat aux Olympiades de la formation professionnelle et technique.

Le personnel de Compétences Québec se fera un plaisir de vous apporter des éclaircissements sur toutes les facettes des Olympiades. Le numéro pour nous joindre est le (418) 646-3534.

Nous vous invitons à lire et à diffuser l'information contenue dans le présent document.

**[www.competencesquebec.com](http://www.competencesquebec.com)**

## **1. Réservation des postes de travail**

Depuis le début des Olympiades en 1992, les centres de formation et les régions procèdent à des sondages dans leurs établissements et réservent des postes de travail pour leurs candidates et leurs candidats.

Voici la démarche à suivre pour réserver des postes de travail aux Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique.

Chacune des douze régions du Québec procède à la réservation des postes de travail en deux étapes qui se déroulent comme suit.

### ***1<sup>er</sup> tour (octobre)***

Au début d'octobre, les régions sont invitées à réserver leurs postes de travail pour les candidats qu'elles comptent amener aux Olympiades. Un dépôt non remboursable ni transférable de 325 \$ par poste réservé confirme chacune des réservations. Compétences Québec fera parvenir une facture au représentant régional pour le dépôt à effectuer. Ce dépôt est crédité lors de l'inscription du candidat ou de la candidate.

**Le premier tour permet à chacune des régions d'avoir un poste dans chacune des disciplines.**

Compétences Québec prend acte des réservations qui ont été confirmées par un dépôt et procède à une seconde offre pour les métiers où il peut le faire (espace, équipements, coûts, etc.)

### ***2<sup>e</sup> tour (décembre)***

L'offre additionnelle des postes de travail est communiquée à l'ensemble des régions.

Les régions peuvent postuler pour obtenir un premier (si elles ne l'ont pas déjà) ou un second poste de travail.

L'attribution des postes au deuxième tour est faite en privilégiant les régions qui comptent le plus de commissions scolaires autorisées à offrir le principal programme visé par la compétition sans égard aux places déjà obtenues au premier tour.

Ex. : 3 postes de disponibles au second tour en mécanique automobile.

Régions appliquant au 2 <sup>e</sup> tour	C.S. autorisées	2 <sup>e</sup> tour
Abitibi-Témiscamingue	1	0
Côte-Nord	1	0
Bas-St-Laurent/Gaspésie	3	Tirage au sort
Île-de-Montréal	3	Tirage au sort
Montréal	4	1
Outaouais	3	Tirage au sort

Au deuxième tour, la Montréal obtiendrait un deuxième poste de travail ainsi que deux régions parmi les trois qui font partie du tirage au sort.

On comprendra ici que ceux qui n'ont pas réservé de places au premier tour n'ont pas de priorité au second, ce qui enlèverait tout sens à la démarche.

Les résultats du deuxième tour sont communiqués au début de février.

<b>Réservation de postes de travail ÉCHÉANCIER</b>	
Début octobre	Compétences Québec invite les régions à réserver leurs postes de travail pour chacune des disciplines en compétition.
Début novembre	Chaque région retourne ses réservations accompagnées d'un dépôt non remboursable de 325 \$ par poste.
Début décembre	S'il y a lieu, Compétences Québec retourne une offre additionnelle à l'ensemble des régions. Cette offre varie d'une discipline à l'autre en fonction de la capacité d'organisation.
Mi-janvier	Les régions, qui le désirent, postulent pour obtenir des postes additionnels dans les disciplines de leur choix.
Début février	Compétences Québec octroie les postes additionnels en considérant le nombre de centres de formation autorisés à offrir le principal programme visé par la compétition dans chacune des régions.
19 mars 2010	Date limite de l'inscription des délégations.

## **2. Inscription**

Nous vous rappelons que les candidates et les candidats qui désirent s'inscrire aux Olympiades québécoises doivent répondre au critère suivant :

*Au 1<sup>er</sup> juin 2009 ou après, être inscrit à temps plein dans un programme de formation reconnu par le ministère de l'Éducation, appartenant à l'ordre d'enseignement et au champ professionnel visés par la compétition.*

Le représentant régional inscrit via le système en ligne de Compétences Québec:

- Les finalistes;
- Le personnel enseignant;
- Les autres délégués de la région.

La date limite de l'inscription est le **19 mars 2010**. Les attestations de fréquentation scolaire doivent aussi être expédiées à Compétences Québec avant cette date. Une facture couvrant les frais d'inscription (225 \$ / personne) de la délégation vous sera alors envoyée.

Une fois les inscriptions complétées, la délégation régionale n'a plus qu'à réserver les chambres qui lui sont nécessaires et à planifier le transport vers la ville qui reçoit l'événement.

### **3. Organisation du concours provincial**

Pour chacune des disciplines figurant sur la liste des compétitions, Compétences Québec fait appel à une experte ou à un expert (spécialiste de cette discipline dans le milieu scolaire ou industriel) qui prendra la responsabilité d'organiser le concours provincial. Cette personne peut se faire aider d'un **comité de compétition** dont le mandat est :

- D'adopter une **description de concours (fiche technique)** qui décrit sommairement ce sur quoi portera le concours (en tenant compte des pratiques industrielles et des programmes d'études);
- De produire des examens pratiques d'une durée approximative de douze heures réparties sur deux jours;
- De répertorier le matériel et les équipements qui seront requis pour tenir la compétition dans un endroit accessible au public (Centre des congrès, Centre de foires, etc.);
- De former un jury composé, dans la majorité des cas, de spécialistes de l'industrie;
- D'administrer l'examen.

Les expertes et les experts travaillent sous la supervision de Compétences Québec. Ils ne participent pas à la notation des candidates et des candidats.

#### **4. Liste des disciplines en compétition sur le site**

De nombreuses disciplines pourraient faire l'objet de compétition sur le site lors des Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique. Toutefois, Compétences Québec en limite le nombre pour être en mesure de présenter l'événement à un seul et même endroit.

Le choix des disciplines présentées sur le site se fait selon les critères suivants :

- L'existence de cette compétition aux niveaux canadien et international;
- Le nombre de régions et d'établissements participants;
- Les ressources humaines, financières et techniques disponibles pour organiser la compétition;
- La possibilité de réaliser un exercice pratique qui soit représentatif de la profession;
- Les coûts liés aux équipements et à l'aménagement;
- Les espaces requis pour tenir la compétition.

#### **5. Le déroulement général de l'événement – 5 au 8 mai 2010**

Le programme type d'une finale québécoise se présente comme suit :

<b>Jour 1</b>	<b>Jour 2</b>	<b>Jour 3</b>	<b>Jour 4</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Cérémonie d'ouverture</li><li>• Accueil et prise en charge des postes de travail</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1<sup>re</sup> journée des compétitions</li><li>• Visite du grand public</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2<sup>e</sup> journée des compétitions</li><li>• Visite du grand public</li><li>• Évaluation des travaux</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cérémonie de remise des médailles</li><li>• Départ des délégations</li></ul>

#### **6. Les compétitions hors site**

Compétences Québec reconnaît également la tenue de compétitions provinciales dans d'autres disciplines. Ces finales sont organisées dans un centre de formation professionnelle et les lauréats sont médaillés lors de la cérémonie de clôture des Olympiades.

Pour connaître la liste de ces compétitions, veuillez consultez notre site Web à l'adresse : [www.compétencesquebec.com](http://www.compétencesquebec.com) .